

Formulaire de déclaration pour un stage non rémunéré

Stagiaires académiques (*sans convention*)

Durée maximum 3 mois

Dossier à envoyer impérativement à la DIRH

Candidat-e suisse ou permis C	au moins 15 jours <u>avant le début du stage</u>
Candidat-e européen-ne (sauf Royaume-Uni)	au moins 30 jours <u>avant le début du stage</u>
Candidat-e non européen-ne	au moins 4 mois <u>avant le début du stage</u>

Pas de début de stage sans autorisation de l'OCPM

Candidat-e

Nom et prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse privée :
(frontalière ou suisse)

Nature du stage

Début du stage :

Fin du stage :

Taux d'activité :

Subdivision :

Encadrement prévu

Nom du/de la responsable qui encadrera le/la stagiaire :

Signature :

Date :

Validation de l'administrateur/trice :

Signature :

Date :

Documents à fournir

- Copie carte d'identité/passeport
- Curriculum vitae
- Diplôme(s), plan de formation
- Lettre officielle d'invitation de la subdivision de l'UNIGE
- Attestation de l'institut d'origine de la personne confirmant son affiliation et autorisant le déplacement pour une durée déterminée
- Demande de permis
 - Européen-ne** : procédure d'annonce en ligne [SEM](#) (sauf Royaume-Uni), copie au dossier
 - Non européen-ne, Royaume-Uni** : établir formulaire de demande de [permis](#) avec 1 photo, copie au dossier
- Justificatif de revenus minimum CHF 2'500 /mois (contacter DIRH en cas de doute)
- Attestation de prise en charge CHF 2'660 par la subdivision (frais déplacement, logement, repas) pour les extra européen-ne-s

Remarques

Stages boursiers de plus de 3 mois (*mais uniquement pour stagiaires SEMP/STEAM et boursiers d'excellence*) : dossier à envoyer aux Affaires Internationales
Les candidat-es titulaires d'un doctorat ne peuvent être engagé-es comme stagiaires.